



U.F.R. Lettres, Philosophie, Musique, Arts du spectacle et
Communication

Département de philosophie

Master Philosophies contemporaines et plurielles

Livret de l'étudiant.e

Année 2025-2026

Table des matières

I. Objectifs.....	3
II. Organisation de la formation.....	4
1. Le mémoire de Master.....	5
2. Liste des enseignant.e.s du département pouvant diriger des mémoires de master.....	7
III. Organisation des examens.....	10
IV. Calendrier de l'année universitaire 2024-2025.....	11
V. Équipe pédagogique.....	12
VI. Contenu des enseignements.....	14
VII. Consignes pour la rédaction des travaux de recherche.....	15
1. But et nature d'un travail de recherche.....	15
2. Présentation matérielle et formelle du mémoire.....	17
3. Présentation des références.....	18
4. Mise en garde contre le plagiat et le recours à l'IA.....	21
5. Le mémoire doit comporter :.....	22

I. OBJECTIFS

Le parcours « Philosophies contemporaines et plurielles » est attaché à la dimension plurielle des traditions et des pratiques philosophiques, ainsi qu'à la mise au jour de leurs ancrages géographiques différenciés. Il accorde également une place particulière à l'actualité de la recherche et aux débats théoriques qui engagent l'histoire de la philosophie en son entier et la mettent en dialogue avec d'autres discours et savoirs.

Les objectifs de la formation sont les suivants :

> proposer une spécialisation dans le champ de la discipline, avec des ouvertures interdisciplinaires fortes.

> accompagner la transformation de l'étudiant.e en jeune chercheur.e, en aiguisant son sens des problèmes philosophiques et en développant sa capacité à rédiger des travaux de recherche.

1. Compétences visées

> Consolider la culture de l'étudiant.e en philosophie classique et familiariser les étudiant.e.s avec les débats contemporains les plus importants, disciplinaires et interdisciplinaires.

> Accroître les capacités de pensée critique et de lecture critique de textes de toutes époques et de diverses disciplines.

> Initier les étudiant.e.s à la méthodologie de la recherche et à la rédaction de travaux de recherche (mémoire, mini mémoires, articles scientifiques).

> Favoriser une réelle ouverture interdisciplinaire.

2. Les atouts de la formation

> Une formation unique à l'échelle de la région et très originale à l'échelle du pays.

> Une formation qui initie les étudiant.e.s à l'actualité de la recherche et qui intègre dans l'évaluation la participation à des activités de recherche.

> Une double ouverture vers les débats contemporains en philosophie et vers les pratiques non occidentales de la philosophie.

> Une ouverture très affirmée à l'internationalité et à la transdisciplinarité (en interaction avec le parcours de master pluridisciplinaire « Philosophie, psychanalyse et économie politique du sujet »).

II. ORGANISATION DE LA FORMATION

Les enseignements se répartissent en quatre semestres sur deux années : S7 et S8 pour le Master 1 et S9 et S10 pour le Master 2.

Semestre 7

UE 701	PH00701T	Philosophie moderne et contemporaine	9 ECTS	50h
UE 702	PH00702T	Épistémologie des Suds	8 ECTS	50h
UE 703	PH00703T	Phénoménologie 1	4 ECTS	25h
UE 704	PH00704T	Arts et philosophie 1	3 ECTS	25h
UE 705	PH00705T	Méthodologie de la recherche	3 ECTS	25h
UE 706	Au choix	Anglais philosophique / Allemand philosophique ou Langue vivante ou option	3 ECTS	25h

Semestre 8

UE 801	PH00801T	Mémoire de M1	13 ECTS	75h
UE 802	PH00802T	Philosophie, sciences du vivant et écologie	3 ECTS	25h
UE 803	PH00803T	Philosophie sociale et politique	4 ECTS	25h
UE 804	PH00804T	Séminaire ERRAPHIS	4 ECTS	25h
UE 805	PH00805T	Actualité de la recherche en philosophie 1	3 ECTS	25h
UE 806	Au choix	Anglais philosophique / Allemand philosophique ou Langue vivante ou option	3 ECTS	25h

Semestre 9

UE 901	PH00901T	Mémoire - note d'étape	12 ECTS	100h
UE 902	PH00902T	Métaphysique	4 ECTS	25h
UE 903	PH00903T	Phénoménologie 2	4 ECTS	25h
UE 904	PH00904T	Philosophies africaines, continentales et diasporiques	4 ECTS	25h

UE 905	PH00905T	Actualité de la recherche en philosophie 2	3 ECTS	25h
UE 906	Au choix	Allemand philosophique ou option	3 ECTS	25h

Semestre 10

UE 1001	PH00111 T	Mémoire	19 ECTS	50h
UE 1002	PH00112 T	Arts et philosophie 2	4 ECTS	25h
UE 1003	PH00113 T	Actualité de la recherche en philosophie 3	4 ECTS	25h
UE 1004	PH00114 T	Atelier de rédaction et de traduction	3 ECTS	25h

1. Le mémoire de Master

Les heures allouées à la préparation des mémoires de fin de diplôme sont des heures de travail autonome. L'étudiant.e fait appel à son directeur/sa directrice de mémoire pour l'accompagner dans ce travail, et bénéficie également de l'accompagnement fourni par le cours de méthodologie de la recherche (UE 705).

Les étapes pédagogiques du mémoire

Le choix du thème de recherche et de la problématique du mémoire est fait par l'étudiant.e. En fonction du sujet de recherche, **l'étudiant.e doit choisir un directeur/une directrice de mémoire avant la fin du semestre 7**, à qui il communique une note d'intention de son mémoire (problématique développée), et dépose son sujet de mémoire au secrétariat de philosophie avant la fin de l'année civile (le formulaire à remplir et faire signer est disponible ici : <https://philosophie.univ-tlse2.fr/accueil-philosophie/formation-scolarite/formulaire-de-depot-de-sujet-de-memoire>).

À la fin du semestre 8, l'étudiant.e doit rendre une première ébauche de son mémoire à son directeur/sa directrice de mémoire pour valider l'UE 801. Ce rendu fera l'objet d'un entretien de soutenance avec le directeur/la directrice de mémoire, à l'issue duquel la note sera attribuée.

Ce « mémoire de M1 » est un document d'une trentaine de pages environ (Times 12 ou police neutre, interligne 1.5) qui devrait comporter :

- une problématique détaillée : exposition et justification du sujet de recherche

- l'état de la question : la présentation synthétique des travaux les plus importants déjà disponibles sur le sujet traité, afin de pouvoir indiquer quelle sera la contribution propre à la recherche proposée
- une proposition de méthodologie et de plan
- une bibliographie

Selon le type de sujet de recherche choisi, le mémoire de M1 peut aussi consister en un chapitre du mémoire final (qui sera achevé en M2). L'étudiant.e doit consulter à ce propos son directeur/sa directrice de mémoire pour connaître ses attentes précises ; la forme exacte du mémoire de M1 est définie en concertation avec la directrice/le directeur.

En M2, l'élaboration du mémoire se poursuit au semestre 9 selon les objectifs fixés lors de l'entretien de soutenance de M1. **À la fin du semestre 9, pour valider l'UE 901, sera ainsi rendu au directeur/à la directrice de recherche un nouveau document d'une trentaine de pages environ** (Times 12, interligne 1.5). Il s'agit le plus souvent (sauf indication contraire du directeur/de la directrice de recherche) d'un chapitre du mémoire final.

Le mémoire de fin d'étude (UE PH0111T), indispensable à la validation d'un niveau Master (bac +5), devra montrer que l'étudiant.e a de réelles facultés d'analyse, de réflexion critique, de problématisation, qu'il/elle maîtrise les usages de la recherche académique et qu'il/elle est capable de se situer théoriquement dans les savoirs disponibles sur son sujet.

La taille recommandée pour ce travail est de 80 à 100 pages. **Il sera rendu à la fin du semestre 10 pour une soutenance au mois de juin, ou à la fin de l'été pour une soutenance courant septembre (sans réinscription).**

Le mémoire ne peut être soutenu que si le directeur/la directrice de recherche donne son accord. L'étudiant.e doit prévoir un temps de latence pour effectuer les dernières corrections proposées par son directeur/sa directrice, avant la remise officielle du manuscrit.

La soutenance peut donc avoir lieu **en juin ou en septembre**. Elle a lieu devant un jury composé du directeur/de la directrice de recherche et d'un.e assesseur.e (ou deux si besoin).

La soutenance dure une heure environ : 10-15 minutes de présentation du candidat/de la candidate, suivie des appréciations et questions des membres du jury. Durant la présentation, l'étudiant.e revient de manière synthétique et critique sur son travail. Il/elle rappelle l'objet du mémoire, le problème central, la manière dont il/elle a constitué l'objet en problème, sa pertinence, ainsi que l'état de la recherche déjà disponible sur la question ; il/elle justifie aussi le choix de son corpus et la méthode adoptée. Enfin, il/elle présente les résultats de sa recherche, ses limites et ses perspectives. La présentation orale n'est donc pas un résumé du mémoire (que le jury aura lu), mais bien une mise en contexte du travail accompli.

Le jury appréciera la qualité de l'exposé, la présentation du mémoire et sa

qualité d'écriture en même temps que l'originalité et la rigueur de la recherche menée.

Le mémoire doit être envoyé par mail ou en version papier (selon les indications reçues) aux membres du jury au moins une semaine avant la soutenance. Il fera aussi l'objet d'un dépôt électronique, idéalement avant la soutenance, ou au plus tard immédiatement après, afin de pouvoir intégrer les dernières corrections dans la version finale. Concernant ce dépôt qui s'effectue sur la plateforme DANTE, tous les renseignements sont disponibles ici:

<https://bibliotheques.univ-tlse2.fr/accueil-bibliotheques/a-votre-service/travaux-universitaires/deposer-et-diffuser-son-memoire-1>

Vous trouverez aussi un tutoriel plus détaillé ici:

<https://iris.univ-tlse2.fr/moodle-ent/course/view.php?id=14390>

Synthèse: étapes du mémoire de recherche

Semestre 7		Choix du directeur/de la directrice de mémoire. Dépôt du sujet au secrétariat (formulaire à télécharger en ligne) avant la fin de l'année civile.
Semestre 8	UE 801	Mémoire de M1 : remise pendant la session d'examens du S8 (session 1 ou 2). Entretien de soutenance avec le directeur/ la directrice de recherche.
Semestre 9	UE 901	Mémoire de M2 : note d'étape. Remise d'un chapitre pendant la session d'examens du S9.
Semestre 10	UE 1001	Dépôt et soutenance du mémoire final, en juin ou en septembre.

2. Liste des enseignant.e.s du département pouvant diriger des mémoires de master

Note : Les enseignant.e.s du département ne figurant pas sur cette liste peuvent codiriger des mémoires avec l'un.e des enseignant.e.s ci-dessous.

Salim Abdelmadjid - Maître de Conférences
salim.abdelmadjid@univ-tlse2.fr

<https://philosophie.univ-tlse2.fr/accueil-philosophie/navigation/departement/salim-abdelmadjid--745855.kjsp?RH=1333706080486>

Domaines de recherche : Philosophie africaine, philosophie des sciences humaines et sociales, philosophie politique.

Flora Bastiani - Maîtresse de Conférences HDR

flora.bastiani@univ-tlse2.fr

<https://philosophie.univ-tlse2.fr/accueil-philosophie/navigation/departement/bastiani-flora-175855.kjsp?RH=1333706080486>

Domaines de recherche : Éthique de la santé, phénoménologie, recherche qualitative (terrain).

Hourya Bentouhami - Professeure

hourya.bentouhami@univ-tlse2.fr

<https://erraphis.univ-tlse2.fr/accueil-erraphis/hourya-bentouhami-300141.kjsp>

Domaines de recherche : Les études féministes et de genre ; l'intersectionnalité, la classe, race.

Elsa Dorlin - Professeure

elsa.dorlin@univ-tlse2.fr

Domaines de recherche : Philosophie politique et sociale, histoire et critiques du capitalisme. Philosophie, phénoménologie et épistémologie féministes, écoféminisme, intersectionnalité. Philosophies caribéenne, africaine-américaine, études décoloniales, étude des systèmes de racialisation et des racismes. Philosophie moderne et contemporaine (genre, sexualité, égalité, violence, colonisation, domination, insurrections, résistances). Épistémologie historique (épistémologie des sciences médicales, épistémologie des sciences humaines et sociales - gynécologie/obstétrique - corps, santé, soin, vie) - philosophie de Michel Foucault et approches foucaaldiennes.

Jean-Christophe Goddard - Professeur

jean.christophe.goddard@gmail.com

<https://philosophie.univ-tlse2.fr/accueil-philosophie/navigation/departement/goddard-jean-christophe-52653.kjsp?RH=1333706080486>

Domaines de recherche : Philosophie allemande classique ; philosophie française contemporaine ; anthropologie critique ; études décoloniales.

Pierre de Jouvancourt - MCF

pierre.dejouvancourt@gmail.com

Domaines de recherche : philosophie de l'environnement, humanités environnementales, histoire des sciences de la Terre, écologie politique, *science studies*, philosophie des sciences, épistémologie historique.

Raphaël Künstler - PRAG

raphael.kunstler@univ-tlse2.fr

<https://philosophie.univ-tlse2.fr/accueil-philosophie/navigation/departement/raphael-kunstler--536225.kjsp?RH=1333706080486>

Domaines de recherche : Philosophie de la connaissance. Philosophie des sciences de la nature et des sciences humaines. Théories de l'interprétation.

Paul-Antoine Miquel - Professeur

paul-antoine.miquel@univ-tlse2.fr

<https://philosophie.univ-tlse2.fr/accueil-philosophie/navigation/departement/miquel-paul-antoine-175966.kjsp?RH=1333706080486>

Domaines de recherche : Philosophie de la biologie et philosophie de la Nature. Biopolitique. Philosophie française contemporaine. Critique des métaphores informatiques en biologie. Épistémologie non physicaliste du vivant. Approche constructive de la transition physique/biologique. Métaphysique de la Nature. Le concept d'espèce humaine en bioéthique et dans le biodroit.

Létitia Mouze - Maîtresse de Conférences HDR

letitia.mouze@univ-tlse2.fr

<https://philosophie.univ-tlse2.fr/accueil-philosophie/navigation/departement/mouze-letitia-52751.kjsp?RH=1333706080486>

Domaines de recherche : Philosophie ancienne ; littérature et philosophie ; esthétique ; Simon Weil ; philosophies du végétal.

François Ottmann - Maître de Conférences

francois.ottmann@univ-tlse2.fr

<https://philosophie.univ-tlse2.fr/accueil-philosophie/navigation/departement/francois-ottmann--800251.kjsp?RH=1333706080486>

Domaines de recherche : Philosophie allemande classique, métaphysique classique, philosophie du langage, philosophie des sciences, criticisme kantien et sa réception, idéalisme et romantisme allemands.

Matthieu Renault - Professeur

matthieu.renault@univ-tlse2.fr

Domaines de recherche : Philosophies extra-européennes ; études coloniales et postcoloniales ; matérialisme historique ; hégélianismes ; philosophie britannique classique.

Claudia Serban - Maîtresse de Conférences

claudia-cristin.serban@univ-tlse2.fr

<https://philosophie.univ-tlse2.fr/accueil-philosophie/navigation/departement/serban-claudia-180367.kjsp?RH=1333706080486>

Domaines de recherche : Phénoménologie allemande et française classique ; phénoménologies féministes ; phénoménologie critique ; anthropologie phénoménologique ; usages de la phénoménologie en sciences humaines et sociales ; approches philosophiques de la parentalité, de la filialité et de l'enfance.

Aline Wiame - Maîtresse de Conférences

aline.wiame@univ-tlse2.fr

<https://philosophie.univ-tlse2.fr/accueil-philosophie/navigation/departement/aline-wiame--536224.kjsp?RH=1333706080486>

Domaines de recherche : Esthétique ; philosophie et arts (notamment mais pas exclusivement : théâtre, cinéma, littérature) ; recherche-crédation ; philosophie française contemporaine (Deleuze, Guattari, ...) ; philosophie américaine

(pragmatisme, notamment William James et John Dewey); écologie ; humanités environnementales.

Charles Wolfe - Professeur

charles.wolfe@univ-tlse2.fr

<https://philosophie.univ-tlse2.fr/accueil-philosophie/navigation/departement/charles-wolfe--800249.kjsp?RH=1333706080486>

Domaines de recherche : Histoire et la philosophie des sciences de la vie, en rapport à la philosophie de l'âge classique (17e-18e siècles) ; philosophie de la biologie ; le matérialisme et le vitalisme ; philosophie des sciences, épistémologie française, rapports corps-esprit, Révolution Scientifique.

III. ORGANISATION DES EXAMENS

Attention : **à partir de septembre 2024, il n'existe plus de seconde session (ou « rattrapages ») au niveau master à l'UT2J.** Cela signifie que tous vos examens doivent être rendus en janvier pour les semestres 7 et 9, et en mai pour les semestres 8 et 10. En cas d'absence ou si vous avez présenté un examen insuffisant pour obtenir la moyenne de 10/20 à une UE (et si, en M1, cette UE n'est pas compensée), vous devez vous rapprocher des enseignant.e.s concerné.e.s, qui vous proposeront des dates et modalités pour repasser l'épreuve plus tard dans l'année, a priori au mois de juin (c'est ce que l'on appelle une « session ouverte »).

La très grande majorité des modalités d'examen de ce diplôme sont des travaux personnels de recherche (devoirs maison), en lien avec les thématiques de chaque UE. Les modalités d'évaluation précises sont votées chaque année après la rentrée académique. Par ailleurs, chaque enseignant.e indique en cours ses attentes spécifiques pour le devoir de fin de semestre. Pour ce qui concerne les étudiant.e.s du SED, les enseignant.e.s vous préciseront leurs attentes précises sur le forum IRIS du cours ou durant un regroupement pédagogique (certain.e.s enseignant.e.s expliquent la nature du devoir attendu au début de leur cours écrit ; comme ce dernier a été communiqué au SED avant le vote formel des modalités d'évaluation, il convient de vérifier en cours de semestre que ces modalités sont toujours d'actualité).

La compensation des notes

En Master 1 seulement, les notes de toutes les UE se compensent en calculant une moyenne générale coefficientée. Ce dispositif permet de compenser des résultats négatifs (moins de 10/20) par des résultats positifs (par exemple, un 12/20 « compense » un 08/20 obtenu dans un cours avec un coefficient [nombre d'ECTS] équivalent). La compensation peut être semestrielle (une UE à 12/20 « compense » une UE à 8/20 du même coefficient) ou inter-semestrielle (un semestre à 9/20 de moyenne est compensé par l'autre semestre à 11/20). Attention toutefois : **la compensation ne s'applique pas pour le mémoire de M1 (UE 801),** pour lequel vous devez impérativement obtenir une note de 10/20 minimum pour pouvoir vous inscrire en M2.

La compensation n'existe pas en Master 2 et les étudiants doivent donc obtenir la moyenne dans toutes les UE pour valider leur année. Une absence à l'une des épreuves obligatoires de l'UE implique la mention « absent » et la note 0 pour le calcul de la moyenne de l'UE.

Passage en M2 et réinscription (redoublement)

Lorsque l'année de M1 a été validée, le passage en M2 se fait **automatiquement (il n'est pas nécessaire de passer une nouvelle fois par la plateforme de candidature pour le master).**

En cas de non-validation d'une année (M1 ou M2), une **demande de réinscription** peut être envoyée par écrit au secrétariat. Elle sera transmise pour accord à la responsable de formation, accompagnée de votre relevé de notes.

Étudiants boursiers

Nous attirons votre attention sur l'obligation pour les étudiant.e.s boursier.e.s de passer tous les examens. Il est donc impératif de remettre un devoir (même une page blanche) pour ne pas être noté.e comme absent.e et risquer une suspension de la bourse.

IV. CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

(disponible pour téléchargement ici : <https://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/calendrier-universitaire>)

Cours du 1^{er} semestre du 15 septembre au 19 décembre 2025 (dernière semaine consacrée aux rattrapages des cours du semestre, à la préparation des examens, etc.).

Cours du 2^e semestre du 26 janvier au 13 mai 2026.

Examens

La session d'examens du 1^{er} semestre aura lieu du 5 janvier au 19 janvier 2026.

L'ensemble des devoirs des UE du 1^{er} semestre est à déposer sur IRIS (espace dédié à chaque UE) selon les indications de vos enseignant.e.s. Les modalités d'évaluation précises pour chaque UE seront fixées courant octobre.

La session d'examens du 2^e semestre aura lieu du 19 mai au 4 juin 2026.

L'ensemble des devoirs des UE du 2^e semestre est à déposer sur IRIS (espace dédié à chaque UE) selon les indications de vos enseignant.e.s

V. ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Coordination pédagogique du master (contrôle continu et SED) :

Claudia SERBAN claudia-cristin.serban@univ-tlse2.fr

(adresse mail dédiée: master.pcp@univ-tlse2.fr, à utiliser de préférence)

Coordination du SED au département de philosophie :

Raphaël KÜNSTLER raphael.kunstler@univ-tlse2.fr

Équipe administrative :

Marie-Christine DELRIEU marie-christine.delrieu@univ-tlse2.fr
05 61 50 4422

Isabelle GHAFfour isabelle.ghaffour@univ-tlse2.fr
05 61 50 4124

Du lundi au vendredi, bureaux 065 et 064 (RDC - bâtiment du Gai Savoir UFR LPMASC)

Équipe pédagogique pour le contrôle continu (année universitaire 2024-2025) :

UE 701 M. Charles Wolfe et M. Pierre de Jouvancourt, charles.wolfe@univ-tlse2.fr et pierre.dejouvancourt@gmail.com

UE 702 M. Jean-Christophe Goddard et M. Raphaël Cahen, jean-christophe.goddard@univ-tlse2.fr et raphael.cahen@univ-tlse2.fr

UE 703 Mme Flora Bastiani, flora.bastiani@univ-tlse2.fr

UE 704 Mme Létitia Mouze, letitia.mouze@univ-tlse2.fr

UE 705 Mme Emma Duffaud, emma.duffaud@univ-tlse2.fr

ALPH706T - ALLEMAND PHILOSOPHIQUE 1 Mme Nadia Lapchine, nadia.lapchine@univ-tlse2.fr

ANB2APLT - ANGLAIS PHILOSOPHIQUE 1 M. Philippe Birgy, philippe.birgy@univ-tlse2.fr

UE 801 Directeur/directrice de mémoire

UE 802 M. Paul-Antoine Miquel, paul-antoine.miquel@univ-tlse2.fr

UE 803 Mme Elsa Dorlin et M. Raphaël Cahen, elsa.dorlin@univ-tlse2.fr et raphael.cahen@univ-tlse2.fr

UE 804 M. Jean-Christophe Goddard, jean.christophe.goddard@gmail.com

UE 805 M. Jean-Christophe Goddard, jean.christophe.goddard@gmail.com

UE 806

ALPH806T - ALLEMAND PHILOSOPHIQUE 2 M. Sebastian Kock, sebastiankock@googlemail.com

ANB2BPLT - ANGLAIS PHILOSOPHIQUE 2 M. Philippe Birgy, philippe.birgy@univ-tlse2.fr

UE 901 Directeur/directrice de mémoire

UE 902 M. Jean-Christophe Goddard, jean.christophe.goddard@gmail.com
UE 903 Mme Cécile Hanff, cecile.hanff@univ-tlse2.fr
UE 904 M. Salim Abdelmadjid, salim.abdelmadjid@univ-tlse2.fr
UE 905 Mme Charlotte Piarulli et M. Ivan Bouchardeau,
charlotte.piarulli@univ-tlse2.fr et ivan.bouchardeau@univ-tlse2.fr
UE 906 Langues vivantes ou option

UE 10111 Directeur/directrice de mémoire
UE 10112 M. Rubén Rueda Lastres, ruben.rueda-lastres@univ-tlse2.fr
UE 10113 M. Charles Wolfe, charles.wolfe@univ-tlse2.fr
UE 10114 M. Raphaël Künstler, raphael.kunstler@univ-tlse2.fr

Équipe pédagogique (année 2023-2024) du Service de l'enseignement à distance (SED)

UE 701 M. Raphaël Künstler, raphael.kunstler@univ-tlse2.fr
UE 702 M. Matthieu Renault, matthieu.renault@univ-tlse2.fr
UE 703 Mme Flora Bastiani, flora.bastiani@univ-tlse2.fr
UE 704 Mme Aline Wiame, aline.wiame@univ-tlse2.fr
UE 705 Mme Emma Duffaud, emma.duffaud@univ-tlse2.fr
UE 706 Langue vivante ou option
ANB2APLT - ANGLAIS PHILOSOPHIQUE 1 M. Philippe Birgy,
philippe.birgy@univ-tlse2.fr

UE 801 Directeur/directrice de mémoire
UE 802 M. Paul-Antoine Miquel, paul-antoine.miquel@univ-tlse2.fr
UE 803 Mme Emma Duffaud, emma.duffaud@univ-tlse2.fr
UE 804 M. Jean-Christophe Goddard, jean.christophe.goddard@gmail.com
UE 805 M. Raphaël Künstler, raphael.kunstler@univ-tlse2.fr
UE 806 Langue vivante ou option
ANB2BPLT - ANGLAIS PHILOSOPHIQUE 2 M. Philippe Birgy,
philippe.birgy@univ-tlse2.fr

UE 901 Directeur/directrice de mémoire
UE 902 M. Jean-Christophe Goddard, jean.christophe.goddard@gmail.com
UE 903 Mme Claudia Serban, claudia-cristin.serban@univ-tlse2.fr
UE 904 M. Salim Abdelmadjid, salim.abdelmadjid@univ-tlse2.fr
UE 905 M. Matthieu Renault, matthieu.renault@univ-tlse2.fr
UE 906 Langue vivante ou option

UE 10111 Directeur/directrice de mémoire
UE 10112 Mme Aline Wiame, aline.wiame@univ-tlse2.fr
UE 10113 M. Jean-Christophe Goddard, jean.christophe.goddard@gmail.com
UE 10114 M. Raphaël Künstler, raphael.kunstler@univ-tlse2.fr

NB : Dans vos communications par mail, n'oubliez jamais de mentionner votre année d'étude, votre régime d'inscription (notamment si vous êtes inscrit.e au

SED) et, si vous écrivez concernant un cours spécifique, mentionnez le code de l'UE (pour « unité d'enseignement ») concernée (il y a par exemple plusieurs cours intitulés « arts et philosophie » - si vous écrivez « mon problème concerne l'UE 704 », le traitement de votre demande ira beaucoup plus vite !).

Compte tenu du nombre élevé de mails reçus quotidiennement par les équipes pédagogiques et administratives, veuillez toujours à vérifier que vous ne pouvez pas résoudre le problème par vos propres moyens grâce aux questions posées en cours, aux ressources en ligne ou en sollicitant vos camarades.

Veillez en outre à bien anticiper les problèmes pour laisser le temps à vos correspondant.e.s de répondre. Il peut éventuellement être utile de réitérer votre demande si vous n'obtenez pas de réponse au bout d'une semaine. Il est également souhaitable d'éviter d'envoyer vos messages en soirée, pendant le week-end et pendant les vacances universitaires.

Si un.e enseignant.e ne vous répond pas une semaine après une relance, vous pouvez contacter la responsable pédagogique du master et/ou le coordinateur SED pour faciliter la communication.

VI. CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Trop longs pour être reproduits dans ce livret, les descriptifs des cours sont disponibles sur la page suivante (descendre en bas à gauche de la page, rubrique « contenu des enseignements ») :

<https://philosophie.univ-tlse2.fr/accueil-philosophie/formation-scolarite>

Plusieurs de ces enseignements sont susceptibles d'être prolongés et complétés par les activités de recherche des membres du département de philosophie, rattaché.e.s à l'**Équipe de recherche sur les rationalités et les savoirs (ERRaPhiS)** : <https://erraphis.univ-tlse2.fr/>; <https://erraphis.hypotheses.org/>. Pensez à vous tenir informé.e.s des manifestations scientifiques (séminaires, journées d'étude, colloques) organisées dans ce cadre. **Il vous sera notamment indispensable d'assister à certaines de ces activités (à choisir en fonction de vos propres intérêts de recherche sur l'ensemble de l'année) en M1, pour valider l'UE 804 (Séminaire ERRaPhiS).**

Il est conseillé en outre de consulter régulièrement le site web du département de philosophie : <https://philosophie.univ-tlse2.fr/> (notamment les rubriques « Actualités du département » et « Actualités de la recherche », ainsi que l'onglet suivant : <https://philosophie.univ-tlse2.fr/accueil-philosophie/formation-scolarite>).

Pensez aussi :

- à activer vos accès ENT dès la rentrée (si c'est votre première inscription) à partir de cette page : <https://www.univ-tlse2.fr/accueil/se-connecter-a-lent>
- à vérifier régulièrement les contenus postés sur les pages IRIS de vos cours
- à consulter très régulièrement votre boîte mail de l'université (messagerie SCOUT) : c'est sur votre adresse mail institutionnelle que vous serez prévenu.e, par exemple, de l'absence d'un enseignant.e ou du déplacement d'un cours. Il est fortement conseillé d'utiliser cette adresse institutionnelle dans votre correspondance électronique avec les personnels enseignants et administratifs de l'université.

Astuce : vous pouvez rediriger vos mails @etu.univ-tlse2.fr vers votre boîte mail principale (une fois sur la page d'accueil de la messagerie SCOUT, cliquez sur votre nom en haut à droite de la page, puis cliquez sur « paramètres » dans le menu à gauche. Ensuite, sous le titre « Messages », cliquez sur « général » et sur la page qui s'affiche à l'écran, indiquez votre adresse mail principale dans la case à côté de « transfert automatique »).

VII. CONSIGNES POUR LA RÉDACTION DES TRAVAUX DE RECHERCHE

Ces consignes s'appliquent tout particulièrement au mémoire de master, mais elles peuvent être adaptées facilement aux mini-mémoires ou dossiers que vous aurez à rédiger pour la validation des différentes UE. Chaque projet de recherche étant spécifique, vous ne devez pas prendre toutes ces consignes au pied de la lettre si elles vous compliquent la tâche ; votre direction de mémoire est là pour vous aider à définir la meilleure approche pour le sujet que vous souhaitez traiter.

1. But et nature d'un travail de recherche

Un travail de recherche n'est ni une dissertation (qui s'appuie sur vos connaissances générales sans vous demander de citer systématiquement des sources et passages précis) ni une succession de fiches de lecture ou de commentaires de textes : il est attendu de vous que vous traitiez un sujet selon un angle original, qui va s'ajouter aux connaissances existantes plutôt que de les répéter (soit parce que vous traitez d'un.e autrice.teur ou d'un sujet peu étudiés en français, soit parce que vous confrontez et mettez en dialogue des champs conceptuels ou disciplinaires généralement séparés, soit encore parce que vous proposez des arguments nouveaux dans une controverse scientifique). Il n'existe pas de recette magique pour bien rédiger son mémoire : chaque sujet appelle un traitement spécifique, tant au niveau des lectures ou des expériences de terrain que vous ferez en amont de l'écriture, que dans la confection et les éventuels remaniements du plan du mémoire (certains mémoires ont une progression chronologique dans l'œuvre d'un.e auteur.rice, d'autres adoptent des plans dialectiques ou thématiques, par exemple). Il est également normal que votre pensée évolue pendant les deux années de master en fonction de vos cours, de vos lectures, de ce qui marche ou ne marche pas pendant l'écriture ; vous pourriez être amené.e à mettre de côté un.e auteur.rice qui vous avait d'abord tapé dans l'œil ou à en développer une approche critique, par exemple. Votre directrice ou directeur de recherche est là pour vous guider dans l'élaboration d'un mémoire à la forme adaptée à votre sujet, et les compétences fines que vous allez acquérir pendant vos deux ans de master vous prépareront ainsi au travail de recherche dans toutes ses dimensions, dans le monde académique (à l'occasion d'une poursuite en thèse de doctorat notamment) ou dans tout environnement professionnel requérant des capacités de traitement original d'idées nombreuses et complexes.

Les grandes étapes de la rédaction du mémoire peuvent être résumées comme suit, sachant qu'en fonction de votre sujet et de votre caractère de jeune chercheuse.eur, ces étapes seront plus ou moins distinctes ou intriquées.

1. Choisir un sujet de recherche et délimiter un premier corpus : Vous avez déjà normalement commencé cette première étape au moment de candidater en master, en rédigeant votre projet de mémoire. Ce projet de mémoire rédigé en fin de L3 ne vous engage pas contractuellement, et vous êtes libre d'en changer durant le premier semestre du M1 : vous allez passer près de deux ans à travailler sur votre mémoire, il faut un sujet qui vous motive, vous anime, et vous donne l'énergie d'y travailler dans la durée. L'équipe pédagogique du master « Philosophies contemporaines et plurielles » est en mesure d'encadrer une grande multiplicité de sujets, qu'ils relèvent de l'histoire de la philosophie (un concept chez un.e auteur.rice, ou évaluer l'actualité de la pensée d'un.e philosophe du canon), de la philosophie contemporaine (questions sociales, politiques, scientifiques, esthétiques dans le champ de la philosophie européenne ou extra-européenne), ou de l'interdisciplinarité (pensée conceptuelle élaborée à partir d'un terrain ou d'une pratique artistique, par exemple). Votre sujet doit être choisi pour la fin du S7 au plus tard, comme c'est à ce moment que vous devez déposer le formulaire actant le thème de votre mémoire et l'identité de votre directeur ou directrice. Une fois le sujet déterminé, vous complétez ou constituerez le corpus principal de votre mémoire (philosophes immanquables sur votre sujet, article en lien avec votre terrain et protocoles d'enquête éventuelle, œuvres artistiques, etc.). Lisez (et annotez/fichez, pour ne pas oublier votre travail !) toutes ces références majeures¹ : c'est à force de lectures et de fréquentation de votre corpus que vous verrez se dessiner des thématiques récurrentes, des questions qui vous sembleront trop vite évacuées, ou des désaccords nets entre autrice.teur.s... autant d'éléments qui vous permettront de dégager votre point de vue propre, et de passer à l'étape suivante de problématisation.

2. Élaborer une problématique/question de recherche : Généralement, votre direction de mémoire vous demandera, en fin de M1, d'avoir dégagé une problématique claire et précise dans votre travail de recherche (l'exposé détaillé de cette problématique constitue souvent la grosse partie du mémoire de M1 [UE 801] et peut servir d'introduction au mémoire de M2). Au stade de la problématisation, vous n'avez plus seulement un champ de recherche, mais aussi une question de recherche, qui vous permet de structurer votre travail, d'organiser vos hypothèses et de hiérarchiser votre corpus (quelles sont les références les plus importantes pour répondre à votre question ? quelles sources serviront à planter le décor sans pour autant être les plus structurantes dans le mémoire ?). Un exercice permettant d'affiner sa problématique peut être de l'exposer sous forme de question de quelques lignes, de sorte que quelqu'un d'extérieur à vos recherches et à leur spécificité comprenne immédiatement l'originalité de votre approche. Vous pouvez aussi choisir un extrait de texte particulièrement complexe ou novateur, et vous donner pour objectif d'en déployer toutes les conséquences. Vous tenez votre problématique quand vous pouvez montrer en quoi l'étude

¹ Certain.e.s philosophes peuvent être impressionnant.e.s au premier abord en raison du volume ou de la complexité attribuée à leurs œuvres. Vous pouvez dans ce cas utiliser des interprètes et de la littérature secondaire pour vous guider dans votre lecture, mais ne craignez pas de plonger directement dans leurs textes suffisamment tôt pour forger votre propre approche - un mémoire sur Hegel, sur *Le Capital*, sur Husserl ou sur *Mille plateaux* ne peut se construire qu'en rapport étroit avec les textes, et pas seulement avec leurs commentaires.

que vous allez mener s'impose ou est nécessaire pour mieux comprendre la ou les pensée(s), les réalités ou les phénomènes que vous avez choisi d'aborder. Votre directrice ou directeur de recherche vous accompagnera tout au long du master dans l'affinage de votre problématique.

3. L'écriture du mémoire : Une fois votre problématique maîtrisée et vos recherches organisées par celle-ci, vous avez tous les éléments en main pour vous plonger dans la rédaction du mémoire. À la fin du S9, l'UE 901 (« mémoire - note d'étape ») est l'occasion de remettre à votre directrice ou directeur de recherche un premier chapitre (ou une première partie, si vous adoptez un plan en parties et en chapitres) de 20 à 30 pages ; ses retours vous aideront à repérer ce qui fonctionne bien ou moins bien dans vos modalités de rédaction. Le S10 est allégé en cours pour vous permettre d'avancer dans la rédaction. Comme indiqué plus haut, chaque problématique dicte son propre plan et ses propres types d'écriture. Quelques conseils peuvent cependant s'avérer utiles à tou.te.s. D'abord, un mémoire de recherche est toujours une discussion avec d'autres pensées, qu'il importe donc de citer précisément avec notes de bas de page et bibliographie (voir ci-dessous la rubrique « présentation des références »). Ensuite, concevez la lectrice ou le lecteur idéal.e de votre mémoire comme un.e de vos pairs jeune chercheur.euse (quelqu'un de votre classe qui travaillerait sur un sujet complètement extérieur au vôtre, par exemple) : vous écrivez pour des gens qui ont une culture générale philosophique déjà solide (inutile donc de présenter Kant en mode fiche encyclopédique si vous citez la *Critique de la raison pure*, ou de définir « l'art » de façon abstraite et générale si vous allez vous intéresser à un mouvement spécifique du théâtre contemporain), mais qui ne sont pas expert.e.s de votre sujet (tout le monde n'a pas précisément en tête le déroulement ligne à ligne du livre V de la *République* de Platon ou la spécificité du positionnement féministe de bell hooks ; il faut donc les situer). Si votre texte est compréhensible et intéressant pour un.e de vos camarades de classe, vous avez sans doute le bon type d'adresse. Enfin, lorsque vous citez un extrait de texte important de votre autrice.eur principal.e, n'enchaînez pas trop vite sur l'idée suivante et prenez le temps de déployer toutes les implications de cette citation : pourquoi elle ou il écrit cela, en choisissant tel terme plutôt qu'un autre, à quels courants ce texte s'oppose-t-il ou fait-il écho ? Dans le même ordre d'idée, si vous avez rencontré des difficultés théoriques pour faire se rencontrer certaines idées ou pour argumenter votre position, ne cachez pas ces difficultés dans le texte final comme si tout s'enchaînait facilement et sagement : ces difficultés font partie de votre processus de recherche, c'est vous qui avez trouvé comment les surmonter, cela mérite d'être mis en valeur (on a souvent tendance à vouloir mettre les problèmes sous le tapis, alors qu'ils sont bons à penser et que la manière dont on les traite marque la spécificité de notre approche philosophique).

4. La soutenance du mémoire a généralement lieu entre 7 et 20 jours après le dépôt de celui-ci (en version PDF et/ou imprimée selon les demandes de votre jury) devant un jury composé de votre directeur ou directrice de mémoire, d'un.e autre enseignant.e du département, et éventuellement d'un.e troisième enseignant venu.e d'un autre département si votre travail se caractérise par une forte interdisciplinarité. Comme le M2 se fait en session

ouverte, la soutenance peut avoir lieu fin juin / début juillet ou dans le courant du mois de septembre si vous avez besoin de la pause estivale pour boucler votre travail. La soutenance dure environ une heure (sur site ou par Zoom pour les étudiant.e.s du SED qui le souhaitent), et se déroule comme suit : d'abord, vous présentez votre travail de recherche pendant une dizaine de minutes, puis chaque membre du jury vous adresse ses appréciations, remarques et questions et vous avez un temps de réponse libre après chaque intervention. La présentation de votre mémoire en début de soutenance n'est pas un résumé de celui-ci, puisque le jury l'aura lu. Il s'agit plutôt de contextualiser votre travail en montrant que vous êtes conscient.e de ses forces et de ses faiblesses. On attend donc que vous expliquiez pourquoi et comment vous avez choisi votre sujet de recherche, quelles difficultés éventuelles vous avez rencontrées et comment vous les avez surmontées ou non, quels résultats saillants se dégagent de votre travail, quelles questions demeurent ouvertes et quelles pistes pourraient être explorées sur base de vos conclusions, comment ce travail de mémoire s'articule avec vos futurs projets, etc.

NB : Il est possible de changer de sujet de mémoire entre le M1 et le M2 si vous n'êtes pas satisfait.e de vos travaux réalisés en M1 ou si une autre question vous semble plus pressante. Dans ce cas, vous pouvez changer de directrice ou de directeur de recherche si cela vous semble adéquat. Il faudra alors remettre un nouveau formulaire de dépôt de sujet de mémoire au secrétariat du département en début de M2, et prévenir votre ancien.ne directrice.teur.

2. Présentation matérielle et formelle du mémoire

Le mémoire fait généralement entre 80 et 100 pages (police Times New Roman ; taille 12 pour le texte principal, 10 pour les notes de bas de page ; interligne 1,5 pour le texte principal et interligne simple pour les notes de bas de page).

L'introduction, les chapitres, la conclusion et autres divisions sont marqués par un saut de page.

L'intégralité du texte (corps de texte principal, citations, notes de bas de page) doit être *justifiée* (mêmes marges à droite et à gauche pour toutes les lignes sauf la première). Il convient également de faire un *alinéa* au début de chaque nouveau paragraphe.

Les citations directes d'un ouvrage ou d'un article sont mises entre guillemets dans le corps du texte si elles ne font pas plus de trois lignes. Dans ce cas, on utilise les guillemets français en chevrons pour la citation principale (« exemple »), et les guillemets anglais si un mot ou groupe de mots est lui-même entre guillemets dans la citation principale (« exemple de "guillemets anglais" pour un deuxième niveau de guillemets »). L'appel de note vers la référence précise en note de bas de page se place à l'intérieur des guillemets, et avant le signe de ponctuation si vous citez une phrase entière (« Dans cette

phrase d'exemple, l'appel de note vient avant la ponctuation finale et les guillemets fermants¹ ! »)

Quand une citation fait plus de trois lignes, on ne la met pas entre guillemets mais on va à la ligne et on la met en retrait du corps de texte vers la droite, en utilisant une taille de caractère plus petite (taille 11) et un interligne simple (comme pour tout le mémoire, le texte mis en retrait doit être justifié à gauche et à droite). L'appel de note se place également avant la ponctuation finale. Les guillemets ouvrants et fermants ne sont pas nécessaires car le marquage visuel indique clairement qu'il s'agit d'une citation.

Dans cet exemple, je vais devoir citer un extrait de texte qui fait plus de trois lignes ; je mets donc ma citation « non entre guillemets dans le corps du texte comme ici » mais je la place en retrait du corps du texte :

Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée ; car chacun pense en être si bien pourvu, que ceux même qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils en ont. En quoi il n'est pas vraisemblable que tous se trompent : mais plutôt cela témoigne que la puissance de bien juger et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison, est naturellement égale en tous les hommes¹ [...]. □ Le texte est plus petit (police 11), il y a bien un retrait à gauche qui permet de se passer de guillemets, le texte est justifié et l'appel de note est placé avant la ponctuation finale (les [crochets] signalant que la fin de la phrase n'est pas reprise dans la citation).

Les normes de mise en page présentées ici peuvent être facilement paramétrées automatiquement dans un logiciel de traitement de texte de type Word (en configurant une feuille de style, par exemple). Passer un peu de temps sur les tutoriels en ligne du logiciel que vous utilisez vous sera très utile pendant tout votre master. Les correcteurs orthographiques de ces logiciels ne sont pas infaillibles mais relèvent efficacement les fautes les plus courantes (problèmes d'accord, confusion infinitif/participe passé, ...); n'hésitez pas à les activer. Bon à savoir : les compagnies comme Microsoft ou Apple proposent des réductions aux étudiant.e.s pour l'achat de leurs suites bureautiques (il faut alors utiliser votre adresse mail universitaire au moment de l'achat pour prouver votre appartenance à la communauté universitaire).

Avant d'être remis, le travail doit être soigneusement relu par la ou le candidat.e (et vous pouvez aussi envisager de vous rendre service entre camarades en vous relisant réciproquement); *les fautes de frappe et d'orthographe, d'accentuation et de ponctuation doivent être corrigées.*

3. Présentation des références

Tout travail de recherche doit s'appuyer sur des sources précises et y renvoyer de manière également précise : un ouvrage est ainsi cité dans une certaine édition, identifiable par plusieurs éléments (éditeur, année de parution...), et une citation renvoie à une page précise et à une édition précise (on ne peut en aucun cas se contenter de citer l'ouvrage tout court). Même si,

par commodité, vous consultez parfois des textes en ligne dans des éditions libres de droits, vous devez par ailleurs fournir la référence à une édition papier conforme aux normes académiques (si vous hésitez entre plusieurs éditions d'un ouvrage, vous pouvez demander conseil à vos enseignant.e.s ou au directeur/à la directrice de recherche).

Les titres des ouvrages doivent être mis en *italiques* ; les titres des articles de revues seront, eux, mis entre guillemets : « ... ».

Les mots soulignés par un auteur cité doivent être mis en italiques dans les citations. Lorsque vous soulignez vous-même un ou plusieurs mots à l'intérieur d'une citation, vous devez le signaler dans une note de bas de page « (nous soulignons) », après la référence de la citation.

Lorsque l'on fait une coupure dans un texte cité, l'on doit introduire trois points de suspension entre crochets, qui remplacent la partie coupée et indiquent sa position : « [...] ».

La référence à **un ouvrage complet** en notes ou dans la bibliographie doit être donnée de la façon suivante :

- Nom de l'auteur en majuscules, suivi du prénom principal.
- Titre de l'ouvrage en italiques.
- Éventuellement nom(s) du ou des traductrice.teur.s précédé(s) de « trad. ».
- Éventuellement nom(s) des éditeur.trice.s d'une édition critique précédé(s) de « éd ».
- Ville d'édition.
- Maison d'édition et, le cas échéant, le nom de la collection précédé de « coll. ».
- Année de publication (s'il s'agit d'une nouvelle édition d'un texte plus ancien, vous pouvez éventuellement indiquer l'année de première publication entre crochets (« [1892] ») après la date de l'édition que vous utilisez ou même après le titre de l'ouvrage).
- Enfin l'emplacement précis de la citation : au minimum le numéro de page et, pour certains textes classiques, indication des sections, paragraphes, etc.

Exemples :

DELEUZE, Gilles, GUATTARI, Félix, *Mille plateaux. Capitalisme et schizophrénie 2*, Paris, Minuit, 1980, p. 222.

BERGSON, Henri, *L'Évolution créatrice* [1907], éd. Frédéric Worms et Arnaud François, Paris, P.U.F., coll. « Quadrige », 2009, p. 313.

HARAWAY, Donna, *Vivre avec le trouble* [2016], trad. Vivien García, Vaulx-en-Velin, les éditions des mondes à faire, 2020, p. 21.

KANT, Emmanuel, *Critique de la faculté de juger*, trad. Alexandre J.-L. Delamarre, Jean-René Ladmiral, Marc B. de Launay, Jean-Marie Vaysse, Luc Ferry et Heinz Wismann, Paris, Gallimard, coll. Folio Essais, 1996, I, § 17, p. 167. (NB1 : indiquer le numéro de livre « I » et le paragraphe « § 17 » est utile ici comme l'édition citée est ancienne et ne fait plus référence – vos lecteurs et lectrices pourront retrouver le passage cité dans une autre édition. NB2 : vous constaterez que la liste de traducteurs est très longue ; quand vous avez affaire à plus de trois noms consécutifs, vous pouvez utiliser le latin *et alii* ou son abréviation *et al.* pour indiquer « et autres » après le nom du premier traducteur. Ici, cela donnerait « trad. Alexandre J.-L. Delamarre *et al.*, Paris, ... »)

Remarques générales : 1. Quand vous citez un passage précis d'un ouvrage au cours de votre texte, vous donnez le numéro de(s) page(s) où se trouve le passage en fin de note de bas de page. Dans la bibliographie finale du mémoire, en revanche, vous donnez simplement la référence générale à l'ouvrage (vous mettez donc un point après la date de publication de l'édition citée). 2. Si, en anglais, on utilise « pp. » au lieu de « p. » quand on cite plusieurs pages, ce n'est pas le cas en français. Donc, même si vous citez plusieurs pages, vous écrivez « p. 14-17 » et non « pp. 14-17 ».

Lorsque vous citez **un article paru au sein d'une revue ou un chapitre au sein d'un ouvrage collectif**, le titre de l'article ou du chapitre est mis entre guillemets, et le titre de la revue ou du livre est en italiques. Le cas échéant, mentionner le numéro et le mois de publication de la revue ou les responsables ayant coordonné l'ouvrage collectif. Lorsque vous citez un passage précis d'un article dans votre texte, vous indiquez la ou les pages exactes où se trouve ce passage à la fin de votre note de bas de page. Dans la bibliographie finale du mémoire, en revanche, vous devez indiquer l'emplacement complet de l'article ou du chapitre, de sa première à sa dernière page.

Exemples :

Article de revue :

En note de bas de page : TROTIGNON, Pierre, « Sur la mort de Socrate. », *Revue de métaphysique et de morale*, n°1/1976, p. 9.

Dans la bibliographie finale : TROTIGNON, Pierre, « Sur la mort de Socrate. », *Revue de métaphysique et de morale*, n°1/1976, p. 1-10.

Chapitre issu d'un ouvrage collectif :

En note de bas de page : PIC, Muriel, « Leçons d'anatomie. Pour une histoire naturelle des images chez Walter Benjamin », in Giovanni Careri et Georges Didi-Huberman (éd.), *L'Histoire de l'art depuis Walter Benjamin*, Paris, Mimésis, coll. « Images, médiums », 2015, p. 158.

Dans la bibliographie finale : PIC, Muriel, « Leçons d'anatomie. Pour une histoire naturelle des images chez Walter Benjamin », in Giovanni Careri et

Georges Didi-Huberman (éd.), *L'Histoire de l'art depuis Walter Benjamin*, Paris, Mimésis, coll. « Images, médiums », 2015, p. 153-183.

NB : Quand vous avez accès à un article ou à un chapitre de collectif en ligne, veillez à ne pas copier-coller la référence bibliographique telle quelle mais à l'adapter aux consignes de présentation ci-dessus. Si vous utilisez un logiciel d'organisation de la bibliographie comme Zotero, veillez également à le paramétrer pour que les références respectent les règles de citation données dans ce livret.

En cas de consultation de **ressources numériques**, quelle que soit la ressource citée, la référence doit la date de la dernière consultation de la revue en ligne, ainsi que l'adresse URL (<http://...>) complète.

Exemple :

PFAUWADEL, Aurélie, « La psychanalyse et la société de normalisation : Lacan *versus* Foucault », *Astérion* [En ligne], n° 21/2019.

URL : <http://journals.openedition.org/asterion/4332> (dernière consultation le 10 décembre 2024).

En cas de **références répétées** (lorsqu'une œuvre a déjà été citée dans le mémoire), on ne reprend pas l'intégralité de la référence dans les notes de bas de page suivantes : la mention du nom de l'auteur et du titre (éventuellement abrégé, sans répéter le sous-titre), suivie de *op. cit.* (abréviation latine de « œuvre citée » pour un ouvrage entier) ou de *loc. cit.* (abréviation latine de « localisation citée » pour un article ou un chapitre d'ouvrage collectif) suffisent. La bibliographie doit, quant à elle, impérativement reprendre l'intégralité de la référence.

Exemples de références répétées en note :

KANT, *Critique de la faculté de juger*, *op. cit.*, II, § 62, p. 323.

PIC, Muriel, « Leçons d'anatomie », *loc. cit.*, p. 162.

Lorsque l'on répète **une référence que l'on vient de citer** (il n'y a pas d'autre ouvrage cité entre deux notes de bas de page), on utilise l'abréviation latine *Ibid.* (qui signifie « dans l'ouvrage cité ») pour alléger les notes. Si vous citez la même page que dans la note précédente, vous indiquez simplement « *Ibid.* » dans la note suivante ; si vous citez un autre passage du même ouvrage, vous indiquez « *Ibid.*, p. 122 ». Si vous paraphrasez un autre passage (pas de citation directe), vous indiquez en note « Voir *ibid.*, p. 223 ».

Si votre mémoire est consacré à un.e auteur.trice et que vous savez que vous allez très souvent citer les mêmes ouvrages, vous pouvez également créer une liste d'abréviations des ouvrages les plus cités que vous ferez figurer au début du mémoire, et que vous utiliserez ensuite en notes. Par exemple, pour un mémoire sur Deleuze et Guattari, *L'Anti-Œdipe* peut être abrégé AO ou AŒ et

Mille plateaux MP (évidemment, il faudra fournir en bibliographie finale les références exactes des ouvrages selon les consignes données ci-dessus).

NB : les indications ci-dessus vous donnent les règles de base de citation des références dans le monde académique francophone. Il existe de légères variations dans l'application de ces règles selon les éditeurs. Le plus important est que vous respectiez les normes de base et que vous adoptiez un système cohérent tout au long du mémoire.

4. Mise en garde contre le plagiat et le recours à l'IA

Une recherche qui ne cite pas ses sources se rend coupable de plagiat : celui-ci est le crime académique le plus grave puisqu'il va à l'encontre de l'idée même de la recherche, qui est de discuter de manière critique les travaux des autres chercheuses et chercheurs. **Attention, le plagiat, comme tout autre forme de triche, est très sévèrement sanctionné même lorsqu'il est involontaire,** quand lors du travail de documentation nous omettons de garder la trace des idées ou des arguments que nous trouvons chez d'autres chercheur.e.s. D'où l'importance fondamentale de la prise de notes lors de la préparation de tout travail de recherche, afin de toujours pouvoir faire la part entre sa contribution personnelle et les éléments d'analyse empruntés à d'autres chercheur.e.s. **Même quand vous paraphrasez un argument sans reproduire un extrait de texte tel quel, il faut renvoyer, en note de bas de page, au texte dont vous vous inspirez.**

Les pages suivantes de l'Université du Québec à Montréal, consacrées au plagiat, vous aideront à mieux comprendre comment éviter le plagiat :
<http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/citer-ses-sources>
<http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/eviter-plagiat>

Un devoir qui se rend coupable de plagiat de manière manifeste sera sanctionné par un 0 et, dans le cas de plagiats répétés ou d'un plagiat avéré dans un mémoire, des sanctions plus graves peuvent être décidées par une commission disciplinaire (interdiction de présenter des examens, voire de s'inscrire dans une université publique française pendant cinq ans).

L'université met à la disposition de ses enseignant.e.s des logiciels spécialisés dans la détection du plagiat. L'utilisation de logiciels de paraphrase, dont les enseignant.e.s connaissent l'existence, est également proscrite, tout comme le recours à l'intelligence artificielle, facilement identifiable également (ChatGPT n'est pas capable de produire une recherche originale ; il ne peut que répéter, synthétiser et paraphraser de manière consensuelle les prompts et textes qui le nourrissent).

5. Le mémoire doit comporter :

- Une page de garde :

[En Haut]

Logo de l'Université
Université de Toulouse Jean Jaurès, UFR LPMASC - Département de Philosophie

[Au centre]

**TITRE COMPLET, EN MAJUSCULES, SUIVI SI
NÉCESSAIRE D'UN SOUS-TITRE.**

[Partie inférieure gauche]

Mémoire présenté par Mme / M. Nom et Prénoms,
pour l'obtention du Master « Philosophies contemporaines et plurielles »
Sous la direction de Mme / M. **[Indiquer le directeur de recherche]**
[Éventuellement, le nom de l'assesseur ou du tuteur]

[Partie inférieure droite]

Toulouse, mois, année.

-
- Éventuellement une page de remerciements pouvant être suivie d'une dédicace.
 - Une liste des Abréviations utilisées dans le mémoire le cas échéant. Les abréviations sont destinées aux ouvrages ou articles que vous citez fréquemment. Il est fortement conseillé de reprendre les abréviations usuelles.
 - L'introduction, qui doit présenter et justifier l'étude menée.
 - Le travail proprement dit qui doit être divisé en chapitres ou en parties (éventuellement sous-divisées en chapitres).
 - La conclusion, c'est-à-dire un bilan clair des résultats obtenus, sans cacher les limitations voulues ou inévitables de la recherche.
 - La bibliographie, qui doit être ordonnée : les documents doivent être hiérarchisés suivant leur importance (sources primaires : auteur.trice.s, ou secondaires : commentatrice.teurs. ; sources philosophiques ou littéraires, sociologiques, documents audiovisuels, etc.). Tout ouvrage cité dans votre travail (aussi bien dans le texte principal que dans les notes de bas de page) doit figurer dans la bibliographie.

Les catalogues en ligne, dont Archipel (catalogue des bibliothèques universitaires de Toulouse) et Sudoc (catalogue de toutes les bibliothèques universitaires de France), constituent des outils précieux pour l'établissement d'une bibliographie. Il en est de même pour les plates-formes de revues en ligne, dont cairn.info, jstor.org, journals.openedition.org... Vos identifiants universitaires peuvent vous donner accès à certaines plateformes payantes (connectez-vous à l'ENT puis cherchez la ressource sur Archipel).

Vous pouvez aussi consulter des ressources numériques en libre accès aux liens suivants : <https://hal.archives-ouvertes.fr/>; <https://books.openedition.org/>; Gallica.bnf.fr (ou encore Google Books).

- La table de matières, qui doit renvoyer aux diverses divisions de l'œuvre. Celles-ci ne doivent pas seulement être désignées arithmétiquement (chapitres I, II, III, etc.), elles doivent comporter chacune un titre. Ainsi la table de matières donne-t-elle le plan de travail. Il ne faut pas oublier d'y mentionner la bibliographie, ainsi que l'introduction, la conclusion, les remerciements et la liste d'abréviations s'il y a lieu.

Les logiciels de saisie de texte permettent de générer automatiquement la table des matières à condition d'utiliser les « styles » adaptés aux titres. Il est fortement conseillé de se servir de cette option.